

NÉCROLOGIE.

BENOIT LEPERS,

MEMBRE EFFECTIF.

Le *Cercle archéologique d'Enghien* a perdu en Monsieur Benoit Lepers, curé-doyen d'Ellezelles, un de ses membres fondateurs les plus distingués et les plus dévoués. Par son origine, par sa famille, par sa naissance, par ses études, par les prémisses de sa vie sacerdotale, Benoit Lepers appartenait au pays d'Enghien, pour lequel il témoigna toute sa vie un sincère attachement.

Il était né à Marcq, le 10 février 1815, d'une famille des plus honorables. Il fit avec succès ses humanités au collège d'Enghien et ses études théologiques au grand séminaire de Tournai ; Mgr Labis l'ordonna prêtre en 1839.

Le premier poste que lui confièrent ses supérieurs ecclésiastiques fut celui de vicaire d'Enghien. Le regretté et vénéré M. J.-B. Huart venait d'être promu à la cure décanale de cette ville et ce fut à sa demande que le jeune prêtre vint le seconder dans l'administration de cette paroisse. Pendant les treize années

qu'il y passa, B. Lepers sut, par son inépuisable charité, son zèle prudent et éclairé, son incessante activité, gagner l'affection de tous les habitants.

En 1849, le choléra vint frapper cruellement la population d'Enghien ; plus de cent personnes succombèrent ; Lepers se distingua, dans cette occasion, par un dévouement à toute épreuve envers les malheureuses victimes de ce fléau.

Nommé en 1853, aumônier de la garnison de Mons, il ne tarda pas à se concilier les sympathies des officiers et des soldats. A peine occupait-il d'une année ce poste important que le choléra vint faire une nouvelle et terrible apparition. Comme à Enghien, B. Lepers fit preuve d'un dévouement héroïque. Il fit venir pour soigner avec lui les cholériques des religieuses qu'il hébergea dans sa propre maison. Cinquante hommes de la garnison furent emportés par l'épidémie.

Pour récompenser les services signalés qu'il avait rendus en cette circonstance, le roi Léopold I^{er} lui conféra la croix de chevalier de son Ordre.

Le portrait de M. Lepers comme aumônier militaire a été tracé avec beaucoup de fidélité par un soldat expérimenté et par un poète de talent : M. le major Daufresne de la Chevalerie. Nous ne pouvons résister au désir de reproduire ici ces vers qu'un Enghiennois, Edmond Duval, a mis en musique :

Ouvrons nos rangs, mes chers compagnons d'armes,
Ouvrons nos rangs... Voici l'homme de cœur !
L'homme oublié, quand la vie a des charmes,
L'homme adoré, quand survient la douleur.
Grave, serein, indulgent et sincère,
A nos périls, il vient s'associer.
L'ange de paix, l'ami des gens de guerre,
Ah ! n'est-ce pas notre bon aumônier ?

Qui prêche Dieu, l'honneur et la patrie,
 Le saint respect que nous devons aux lois ?
 Qui nous dira, d'une voix attendrie,
 Tous les bienfaits du plus sage des Rois ?
 Qui, sans blâmer la gloire de la terre,
 Nous montre au ciel un plus brillant laurier ?
 L'ange de paix, l'ami des gens de guerre,
 Ah ! n'est-ce pas notre bon aumônier ?

Quand le plaisir, l'espérance et la gloire,
 Autour de nous, marchent d'un pas léger,
 Lui, va prier dans son humble oratoire,
 Afin que Dieu daigne nous protéger.
 Sachons-le bien, l'homme de la prière,
 Par ses vertus, peut nous édifier.
 L'ange de paix, l'ami des gens de guerre,
 Ah ! n'est-ce pas notre bon aumônier ?

A l'hôpital, quand le destin nous livre
 Au noir typhus, au pâle choléra,
 Et que l'on craint de ne pas y survivre,
 Qui donc, alors pour nous se dévoûra ?...
 Voyez, il vient ! c'est lui, ce digne père :
 La Charité lui sert de bouclier.
 L'ange de paix, l'ami des gens de guerre,
 Ah ! n'est-ce pas notre bon aumônier ?

Oui, la vertu met sa blanche auréole
 Sur le front pur de cet homme de Dieu.
 Prêtons l'oreille à sa noble parole,
 Echo divin des hymnes du Saint-Lieu !
 Il nous dira que Godefroid, naguère,
 Devant la croix allait s'humilier.
 L'ange de paix, l'ami des gens de guerre,
 Ah ! n'est-ce pas notre bon aumônier ?

M. Lepers était profondément chéri de toute la garnison de Mons, aussi ce fut une désolation générale lorsqu'en 1862, l'évêque de Tournai le nomma curé-doyen d'Ellezelles. De nombreuses démarches furent faites alors par les officiers auprès de l'autorité ecclésiastique pour l'amener à maintenir M. Lepers dans un poste où il faisait tant de bien. Mais ces démarches n'aboutirent pas.

M. Lepers alla donc prendre possession de cette cure importante. C'est dans ce poste laborieux qu'il passa les dix-huit dernières années de sa vie. Là aussi sa charité, son affabilité, son dévouement lui gagnèrent tous les cœurs. Il dirigea cette paroisse avec une remarquable sagesse.

La mort vint l'enlever à la suite d'une pénible maladie soufferte avec une admirable résignation, le 26 janvier 1881, à l'âge de 65 ans. Cette mort causa dans la paroisse d'Ellezelles un deuil général, les pleurs qui éclatèrent à son décès rendent un sincère témoignage de l'affection sincère que s'était acquise ce digne pasteur.

M. Lepers voulut reposer à l'ombre de cette belle église de Marcq où il avait été baptisé. Il fut, selon son désir, inhumé dans le cimetière de cette commune.

M. Lepers ne cessa de témoigner un vif intérêt pour tout ce qui touche à l'histoire locale. « On soigne trop peu en général, m'écrivait-il le 29 décembre 1876, l'histoire des villes et des communes. » Il ajoutait : « MM. les curés feraient bien de tenir tous un registre paroissial dans lequel ils inscriraient avec date les principaux événements arrivés dans la commune. Dans cinquante ans, ces documents auraient déjà leur valeur. J'ai tâché de travailler dans ce sens pour Ellezelles. »

Lorsque, en 1878, il fut question de créer une société archéologique à Enghien, M. Lepers accueillit cette idée avec empressement. Il se fit un devoir de communiquer à notre Cercle les

souvenirs et les documents qui l'intéressaient. Nous lui devons notamment d'avoir pu rééditer dans nos *Annales*, les *leges collegii Angiensis*, *Règlement du collège d'Enghien, en 1788*, d'après un opuscule très-rare qui lui appartenait.

Deux manuscrits d'un grand intérêt pour la ville d'Enghien ont été donnés par lui à notre société ; ce sont deux obituaires de la confraternité de Notre-Dame de cette ville. Ils sont sur papier ; le plus ancien, écrit en lettres gothiques de la fin du XV^e siècle, a été annoté en 1584. L'autre, écrit au temps du curé Théodore Planen, comprend à la suite de l'obituaire cinq pages intitulées : STAT. ET ORDINATIONES CONF. ; ces ordonnances se rapportent aux années 1577 à 1586 (1).

Ces pages trop courtes serviront, Messieurs, à conserver religieusement le souvenir de ce saint prêtre, de ce pasteur dévoué, qui était pour nous tous un collègue sympathique.

E. MATTHIEU.

Lu en assemblée générale du 29 décembre 1881.

(1) Le dépôt des archives de l'Etat à Mons possède un troisième exemplaire de cet obituaire beaucoup plus complet ; il est sur papier et a été écrit au XVII^e siècle.